Accusé de réception de la demande d’association de l’Espagne à la CEE (7 mars 1962)

Légende: Par lettre du 7 mars 1962, Maurice Couve de Murville, président en exercice du Conseil de la Communauté économique européenne (CEE), accuse réception de la lettre de Fernando María Castiella, ministre espagnol des Affaires étrangères, du 9 février 1962, demandant d’association de l’Espagne à la CEE.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Fonds CEE et CEEA, CM2. CM2 1970. Dossier concernant l'Accord commercial entre la CEE et l'Espagne, signé 29.06.1970, CM2/1970-851.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2013

URL:
http://www.cvce.eu/obj/accuse_de_reception_de_la_demande_d_association_de_l_espagne_a_la_cee_7_mars_1962-fr-de94e1e5-1e79-48c2-b7f3-cc665afdd89b.html

Date de dernière mise à jour: 20/02/2014

Accusé de réception de la demande d'association de l'Espagne à la CEE (7 mars 1962)

Bruxelles, le 7 MARS 1962

Son Excellence
M. Fernando CASTIELLA
Ministre des Affaires Etrangères
MADRID

Monsieur le Ministre,

Par votre lettre en date du 9 février 1962, Votre Excellence m'a informé de la décision prise par le Gouvernement espagnol de demander l'ouverture de négociations en vue d'examiner la possibilité d'établir des liens entre l'Espagne et la Communauté Economique Européenne.

J'ai l'honneur d'accuser réception de cette communication que j'ai immédiatement transmise aux membres du Conseil des Ministres, qui ne manqueront pas de l'examiner avec la plus grande attention, de concert avec la Commission.

Je vous pris d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

M. COUVE de MURVILLE